



Programme de co-cr ation de connaissances (Ax  sur le groupe et la r gion)

INFORMATIONS G N RALES SUR
Promotion du d veloppement du riz en Afrique
dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (B)
課題別研修「サブサハラアフリカ地域・稲作開発振興 (B) 」
JFY 2016

N  J16-04069/ ID. 1684686

P riode des cours au Japon: du 10 octobre au 22 octobre 2016

Ces informations se rapportent   l'un des Programmes de co-cr ation de connaissances (ax  sur le groupe et la r gion) de l'Agence japonaise de coop ration internationale (JICA), qui doit  tre mis en  uvre dans le cadre de l'aide publique au d veloppement (APD) du gouvernement du Japon, conform ment   l'accord bilat ral entre les deux gouvernements.

Le « Programme de co-cr ation de connaissances JICA (KCCP) » en tant que nouveau d part

Dans la Charte de la coop ration au d veloppement publi e par le Cabinet japonais en f vrier 2015, il est clairement soulign  que : « *Dans sa coop ration au d veloppement, le Japon a toujours entretenue un esprit de cr ation en commun d' l ments adapt s aux pays partenaires tout en respectant la propri t , les intentions et les caract ristiques intrins ques du pays concern  en se basant sur une approche ax e sur le terrain   travers le dialogue et la collaboration. Il a  galement entretenue une approche bas e sur l' tablissement de relations r ciproques avec les pays en d veloppement   travers lesquelles les deux parties apprennent l'une de l'autre et grandissent et se d veloppent ensemble* ». Nous sommes persuad s que ce « Programme de co-cr ation de connaissances » constituera le c ur d'un processus d'apprentissage mutuel.

I. Concept

Contexte

Dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement rural, et de contribuer ainsi à alléger la pauvreté en Afrique, la JICA a lancé, en collaboration avec l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) une initiative connue sous le nom de « Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique » (CARD) en mai 2008. Depuis, le JICA a soutenu la promotion du riz dans les pays de l'Afrique sub-saharienne.

Il est attendu des 23 pays ciblés par la CARD qu'ils formulent une SNDR et mettent en œuvre des projets de promotion du riz selon la SNDR. En même temps, la mécanisation des fermes et la production de semences, le partenariat public-privé et d'autres problèmes ont été discutés comme thème de politiques spécifiques étant donné la situation actuelle et l'orientation future.

* CARD est une initiative en vue de soutenir les efforts des pays africains pour augmenter leur production rizicole et un groupe consultatif de bailleurs de fonds, d'institutions de recherche et d'autres organisations connexes travaillant avec les pays africains producteurs de riz. Son objectif est de doubler la production de riz en Afrique et de passer des 14 millions de tonnes par an actuels à 28 millions de tonnes par an d'ici 2018. Elle a aussi pour objectif le développement de la capacité de conception de politiques au travers de réunions de politiques.

Les pays ciblés par la CARD sont le Cameroun, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Mozambique, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie et l'Ouganda (premier groupe) et le Bénin, le Burkina Faso, CAR, la Côte d'Ivoire, la RD du Congo, le Libéria, le Rwanda, la Gambie et le Togo (second groupe).

Pour quoi faire ?

Ce programme a pour objectif de soutenir les pays sub-sahariens afin d'accélérer les efforts pour la promotion du riz et contribuer à l'objectif de l'initiative CARD.

Pour qui ?

Ce programme est offert aux organisations gouvernementales s'occupant de la préparation, de la mise en œuvre et de la surveillance des processus SNDR, en particulier pour les coordinateurs ou les membres des équipes par pays de SNDR/CARD.

Comment ?

Les participants auront l'occasion d'identifier des approches utiles et des stratégies efficaces afin de promouvoir la production rizicole dans chaque pays grâce à des conférences, des discussions et des visites en site au Japon. Les participants formuleront également des propositions décrivant ce qu'ils feront une fois rentrés dans leur pays natal, en intégrant à leurs futures activités les connaissances et les idées qu'ils auront acquises et discutées au Japon.

II. Description

1. Titre (J-N°) : Promotion du développement du riz en Afrique dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (B) (J1604069)

2. Période des cours au JAPON

Du 10 octobre au 22 octobre 2016

3. Régions ou pays cibles

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, et République démocratique du Congo

4. Organisations éligibles/cibles

Ce programme a été conçu pour les organisations gouvernementales s'occupant de la préparation, de la mise en oeuvre et de la surveillance des processus SNDR/CARD, en particulier pour les coordinateurs ou les membres des groupes de travail SNDR/CARD par pays.

5. Capacité des cours (limite supérieure pour le nombre de participants)

16 participants

6. Langue qui sera utilisée dans ce programme: Français

7. Objectif des cours:

La compétence technique de l'organisation participant a été amélioré pour la mise en oeuvre de la SNDR ainsi que la planification de politiques, la mise en oeuvre, la gestion et l'opération des infrastructures de marketing du riz.

8. But supérieur

Les activités pour la promotion du riz et la mise en oeuvre de la SNDR ont été accélérées dans les pays participants afin d'atteindre l'objectif de la CARD.

9. Résultats et contenus attendus du module

Ce programme comprend les composants suivants. Les détails de chaque composant sont donnés ci-dessous.

Résultats attendus du module	Sujets/Agenda	Méthodologie
Formuler et soumettre un Rapport de commencement (* Formulation du Rapport de commencement dans les pays d'origine des participants)	<ol style="list-style-type: none"> (1) Partage des progrès réalisés et des défis dans la mise en œuvre des SNDR pour les pays d'origine des participants. (2) Partage des défis actuels auxquels le secteur du riz fait face, en particulier dans la planification de politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et les infrastructures de marketing dans les pays d'origine des participants 	Pratique et présentation
Comprendre l'expérience technique japonaise au Japon	<ol style="list-style-type: none"> (1) Le cours ou la lecture matérielle sur l'expérience japonaise (2) Approfondissement des connaissances par des discussions avec les conférenciers (3) Visite d'une administration locale, d'une coopérative agricole et de fermiers 	Cours, discussion et visite sur le terrain
Apprendre de bonnes pratiques/efforts et défis dans la planification des politiques, la mise en œuvre, la mise en place des institutions et l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing dans d'autres pays	<ol style="list-style-type: none"> (1) Apprendre les meilleures pratiques afin d'obtenir des idées pour améliorer la situation actuelle des pays des participants. (2) Analyse des difficultés techniques dans les pays participants (3) Echanger des vues et opinions afin d'élaborer la méthode d'application de cas ayant réussi dans d'autres pays dans les pays d'origine des participants. 	Présentation et discussions
Formuler un plan d'action afin d'améliorer la situation actuelle dans la planification des politiques, les institutions, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing.	<ol style="list-style-type: none"> (1) Concevoir des stratégies avec des actions concrètes à accomplir afin d'améliorer la planification de politiques et les arrangements institutionnels pour une meilleure opération et gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing. 	Présentation et discussions

* Les détails peuvent être modifiés.

III. Conditions et procédures pour la candidature

1. Attentes des organisations participantes :

- (1) Ce programme est conçu principalement pour des organisations qui prévoient d'aborder des questions ou problèmes spécifiques identifiés dans leurs activités. Les organisations candidates sont supposées utiliser le Programme pour ces objectifs spécifiques.
- (2) À ce propos, les organisations candidates sont supposées nommer les participants les plus qualifiés pour aborder lesdites questions ou problèmes, en se référant soigneusement aux qualifications décrites dans la section III-2 ci-dessous.
- (3) Les organisations candidates sont également supposées être prêtes à utiliser les connaissances acquises par les participants dans cet objectif.

2. Qualifications des participants

Les organisations candidates doivent sélectionner des participants possédant les qualifications suivantes.

(1) Qualifications essentielles

- 1) Fonctions actuelles: être coordinateur ou membre d'un groupe de travail de PDDAA ou CARD/ SNDR.
- 2) Expérience dans le domaine concerné : avoir plus de 7 ans d'expérience dans le domaine en relation avec la politique agricole ou la production rizicole.
- 3) Niveau d'études : être diplômé d'une université
- 4) Santé : doit être en bonne santé, à la fois physique et mentale, pour participer au Programme au Japon. Il est préférable que les femmes enceintes ne postulent pas en raison des risques potentiels pour la santé et la vie de la mère et du fœtus.

(2) Qualifications recommandables

- 1) Age : entre vingt-cinq (32) et cinquante (50) ans

3. Documents requis pour la candidature

(1) Formulaire de candidature : Une Formule de candidature est disponible au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon).

(2) Questionnaire : à soumettre avec la Formule de candidature. Remplissez la Fiche jointe l'ANNEXE de ces Informations générales.

(3) Photocopie du passeport : à soumettre avec la formule de candidature, si vous possédez le passeport que vous emporterez pour entrer au Japon pour ce programme. Sinon, il vous est demandé de soumettre sa photocopie dès que vous l'obtiendrez.

* La photocopie doit inclure les éléments suivants :

Nom, date de naissance, nationalité, sexe, numéro du passeport et date d'expiration.

4. Procédures pour la candidature et la sélection :

(1) Soumission des documents de candidature

Date de clôture des candidatures : **Veillez vous adresser au Bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon).**

(Après réception des candidatures, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) les enverra **au Centre JICA au Japon pour le 8 juillet 2016.**)

(2) Sélection

Après réception des documents par la voie correcte de votre gouvernement, le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) effectuera un tri, puis transmettra les documents au Centre JICA au Japon. La sélection sera effectuée par le Centre JICA en consultation avec le **Secrétariat CARD**. L'organisation candidate ayant l'intention d'utiliser au mieux l'opportunité de ce programme sera hautement évaluée dans la sélection.

Le gouvernement du Japon examinera les qualifications des candidats appartenant à des organisations militaires ou autres organisations liées aux activités militaires et/ou enrôlés dans l'armée au cas par cas, conformément à la Charte de coopération au développement du Japon, en prenant en considération leurs fonctions, leurs postes dans l'organisation et d'autres informations pertinentes de manière exhaustive.

(3) Notification de l'acceptation

Les résultats seront notifiés par le Bureau JICA (ou l'Ambassade du Japon) **au plus tard le 19 juillet 2016.**

5. Document(s) à soumettre par les candidats acceptés :

Rapport de commencement – à soumettre pour le **31 août 2016** :

Avant leur venue au Japon, seuls les candidats acceptés devront établir un Rapport de commencement (informations détaillées fournies dans l'ANNEXE II « Rapport de commencement ») .

6. Conditions de participation :

- (1) Se conformer strictement aux horaires du programme.
- (2) Ne pas changer de sujets de programme.
- (3) Ne pas prolonger sa période de séjour au Japon.
- (4) Ne pas être accompagné de membres de sa famille pendant le programme.
- (5) Retourner dans son pays d'origine à la fin du programme, conformément aux horaires de voyage prévus par la JICA.
- (6) S'abstenir de s'engager dans toute activité politique, ou toute forme d'emploi en vue d'un profit ou d'un gain.
- (7) Respecter les lois et ordonnances japonaises. En cas de violation de ces dites lois et ordonnances, il pourra être exigé des participants de rembourser tout ou partie des frais de formation, selon la sévérité de ladite violation.
- (8) Observer les règles et réglementations d'hébergement et rester dans le logement prévu par la JICA.

IV. Arrangements administratifs

1. Organisateur :

(1) **Nom** : JICA Tsukuba

(2) **Contact** : Ms. Fumiko HIRAOKA (tbictp@jica.go.jp)

2. Partenaire d'exécution :

(1) **Nom** : être déterminé

3. Voyage au Japon :

(1) **Billets d'avion** : Le coût du billet aller-retour entre l'aéroport international désigné par la JICA et le Japon sera pris en charge par la JICA.

(2) **Assurance de voyage** : La couverture ira de l'heure d'arrivée à l'heure de départ du Japon. Le temps de voyage hors Japon ne sera donc pas couvert.

4. Hébergement au Japon :

La JICA arrangera l'hébergement suivant pour les participants au Japon.

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Adresse : 3-6 Koyadai, Tsukuba, Ibaraki 305-0074, Japon

TEL : 81-29-838-1111 FAX : 81-29-838-1776

(où « 81 » est le code de pays du Japon, et « 29 » le code local)

S'il n'y a pas de chambres libres à la JICA Tsukuba, la JICA arrangera un hébergement alternatif pour les participants. Veuillez vous référer au guide des installations de TBIC à son URL, http://www.jica.go.jp/english/about/organization/domestic/pdf/tsukuba_facility.pdf

5. Dépenses:

Les dépenses suivantes des participants seront couvertes par la JICA.

(1) Allocations pour l'hébergement, les repas, les frais de séjour, les vêtements, et l'expédition

(2) Dépenses pour les visites d'études (en principe des tickets de train)

(3) Frais de soins médicaux pour les participants tombés malades après leur arrivée au Japon (les coûts liés à des maladies préexistantes, la grossesse, les soins dentaires ne sont pas inclus)

(4) Dépenses pour l'exécution du programme, matériel y compris

Pour de plus amples détails, reportez-vous à « III. ALLOWANCES » de la brochure pour les participants intitulée « KENSHU-IN GUIDE BOOK » qui leur sera remise avant leur départ pour le Japon.

6. Orientation pré-départ

Une orientation pré-départ aura lieu au bureau JICA (ou à l'Ambassade du Japon) des pays respectifs pour fournir aux participants des détails sur leur voyage au Japon, les conditions de l'atelier et d'autres questions.

V. Autres informations

1. JICA Tsukuba est équipée de salles avec ordinateurs mais il est cependant recommandé aux participants d'apporter leur ordinateurs portables personnels.

VI. ANNEXE

- I. Questionnaire*
- II. Rapport de commencement*

ANNEXE I :

Questionnaire de demande

Les participants sont priés de présenter le questionnaire, incluant les éléments suivants, conjointement avec le Formulaire de demande. Le questionnaire sera utilisé pour la sélection des candidats. Pour remplir le questionnaire, veuillez indiquer le coordinateur CARD et SNDR des pays respectifs.

Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un maximum de 3 pages.

1. Informations de base

Nom	
Organisation	
Position	

2. Situation actuelle relative à la mise en œuvre de la SNDR et d'autres activités en lien avec la CARD et l'alignement, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements, les activités en cours et les défis concernant le développement du secteur rizicole en général dans votre pays.
- (2) Résumé des progrès accomplis dans la mise en œuvre de SNDR.
Veuillez rédiger un bref résumé sur le dernier événement de la mise en œuvre du SNDR dans votre pays et sur ses résultats.
- (3) Veuillez rédiger un court résumé du statut actuel, des accomplissements, des activités en cours et des défis concernant le développement du secteur rizicole en général ainsi que la planification et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing dans votre pays.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

- (1) Devoirs de votre organisation en général, dans le traitement du riz et le marketing en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (2) Devoirs de votre département en général, dans le traitement du riz et le marketing en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (3) Listez les expériences ayant eu du succès (bonnes pratiques) dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures de marketing dans votre pays.

ANNEXE II :

Rapport de commencement

- **Les participants sont priés de soumettre le Rapport de commencement, incluant les éléments suivants à Mme Hiraoka (tbictp@jica.go.jp) d'ici le 31 août 2016.** (Certains des éléments sont inclus dans le questionnaire que vous devrez présenter avec le formulaire de demande.)
- Le rapport devra être dactylographié **en Anglais ou en Français** sur du papier de format A4 (21 cm x 29,5 cm) en espace simple et avoir un **maximum de 5 pages**.
- **Les participants seront priés de faire une présentation (de 10 à 15 minutes) sur le Rapport au Japon. Veuillez préparer du matériel pour votre présentation**, comme l'utilisation de Power Point par exemple.
- Nous vous recommandons d'amener avec vous des photographies, des statistiques agricoles et d'autres matériels de référence.
- **A la fin du cours, les participants élaboreront un Plan d'action pour résoudre les difficultés décrites dans le Rapport.**

1. Information de base

Nom	
Pays	
Organisation	
Position	

2. Situation actuelle relative à la mise en oeuvre des Plans d'action pour l'alignement PDDAA-SNDR dans votre pays, qui ont été formulés lors de la formation de l'année précédente

- (1) Devoirs de votre organisation en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (2) Devoirs de votre département en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)
- (3) Devoirs de vous-même en général, dans la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz et des infrastructures en particulier, et la mise en œuvre de la SNDR (le cas échéant)

(4) Avez-vous participé à la formulation/mise en œuvre de la SNDR ou tout autre activité en lien avec la CARD dans votre pays?

Veillez lister tous les événements de la CARD/SNDR auxquels vous avez participé, par exemple:

- a) Réunions générales de la CARD,
- b) Ateliers régionaux de formulation de la SNDR,
- c) Visite de formation à Nairobi,
- d) Participation à la semaine de travail de la CARD en tant que membre central/à temps complet de la Task Force de la SNDR, de la Task Force des semences, de la Task Force de la mécanisation, ou
- e) Autres réunions sur la consultation/validation et le lancement de la SNDR, de la stratégie de développement des semences, et/ou de la stratégie de mécanisation.

3. Obligations de votre organisation ou département et pour vous-même

(1) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements et les activités en cours concernant la mise en œuvre de la SNDR et d'autres activités en lien avec la CARD.

(2) En consultant le point focal de la CARD dans votre pays, veuillez décrire brièvement les accomplissements, les activités en cours et les défis concernant le développement du secteur rizicole en général dans votre pays.

4. Situation actuelle concernant la planification des politiques, la mise en œuvre, l'opération et la gestion du traitement du riz, le stockage, le transport et des infrastructures

(1) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est généralement traité dans votre pays.

- Qui fait le séchage (ex. agriculteurs, coopératives),
- comment le séchage est-il fait (ex. au soleil, en machine),
- qui moule le riz (ex. moulins privés, coopératives, agriculteurs),
- avec quelles machines (ex. avec une capacité de moulage de riz de 3 tonnes/heure, moulage à la main),
- qualité du traitement (ex. forte proportion de riz brisé, des cailloux sont mixés avec le riz),
- coût du traitement (ex. coût de moulage élevé en raison des faibles capacités des moulins)

(2) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est généralement stocké dans votre pays.

- Où le riz paddy est-il stocké (ex. à la ferme, à l'entrepôt du moulin à riz),
- où le riz mouliné est-il stocké (ex. à l'entrepôt du moulin à riz, à l'entrepôt du grossiste),
- quelles sont la capacité et la qualité du stockage (ex. très peu de lieux de stockage ont l'air conditionné et le contrôle de l'humidité,
- la plupart des lieux de stockage ont un bon système de ventilation,
- la gestion du stockage n'est pas satisfaisante ce qui augmente le coût du stockage, nombre insuffisant de lieux de stockage).

- (3) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est transporté dans votre pays.
- Qui transporte le riz (ex. meuniers, vendeurs, agriculteurs),
 - quelle est la condition des routes (ex. les routes principales sont bonnes mais les routes de campagne sont en mauvais état),
 - quelle est la capacité de transport (ex. manque de camions, la capacité des camions est généralement petite),
 - coût du transport (ex. il est élevé à cause des mauvaises conditions des routes et de la distance aux marchés),
 - distance aux marchés (ex. le coût du transport est trop élevé pour envoyer du riz aux marchés depuis les zones de production éloignées),
 - la distance entre les principales zones de production de riz et la capitale est suffisamment courte)
- (4) Veuillez décrire comment le riz produit au niveau national est vendu et promu dans votre pays.
- Qui fait le marketing (ex. détaillants, grossistes, gouvernement, coopératives),
 - y a-t-il une stratégie de marque, si oui, comment la stratégie de marque est-elle exécutée (ex. emballage, publicité),
 - où le riz est-il vendu (ex. marché central de vente en gros, marchés locaux, vente au détail en supermarché)
- (5) Veuillez lister les défis dans le traitement du riz, le stockage, le transport et le marketing dans votre pays.
- (6) Veuillez décrire comment le traitement, le stockage et les infrastructures de marketing sont opérés dans votre pays
- (ex. qui fait la planification, qui fait la mise en œuvre, qui fait l'opération, y a-t-il un cadre légal, y a-t-il un cadre de politiques)
- (7) Veuillez lister les défis dans la planification, la mise en œuvre et l'opération du traitement et des infrastructures de marketing dans votre pays.
- (8) Veuillez décrire votre idée provisoire afin de résoudre les défis mentionnés dans la question précédente (7) ou d'améliorer la situation actuelle.
- (9) Veuillez décrire le cas (s'il y a lieu) où le traitement du riz, le transport et le marketing sont effectués d'une manière bien organisée et efficace dans votre pays. (emplacement, parties prenantes, mécanisme de coordination et d'opération, cadre de politiques/légal, rôles du gouvernement, etc.)

À titre de référence

La JICA et la capacité de développement

Le concept clé soutenant les opérations de la JICA depuis sa fondation en 1974 est la conviction que la « capacité de développement » est essentielle pour le développement socioéconomique de tout pays, quel que soit le schéma opérationnel spécifique qu'il adopte, à savoir l'affectation d'experts, les projets de développement, les projets d'études de développement, les programmes de formation, les programmes JOCV, etc.

Dans cette large gamme de projets, les Programmes de formation occupent depuis longtemps une place importante dans les opérations de la JICA. Conduits au Japon, ils fournissent aux pays partenaires des opportunités d'acquérir des connaissances pratiques accumulées dans la société japonaise. Les participants envoyés par les pays partenaires pourront peut-être ainsi trouver des connaissances utiles et recréer leurs propres connaissances pour renforcer leur capacité ou celle de l'organisation et de la société auxquelles ils appartiennent.

Quelque 460 programmes pré-organisés couvrant une vaste gamme de domaines professionnels, allant de l'éducation, de la santé, de l'infrastructure, de l'énergie, du commerce et des finances, à l'agriculture, au développement rural, à l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes, et à la protection de l'environnement. Des programmes variés ont été personnalisés pour répondre aux besoins spécifiques de différentes organisations cibles, telles que des organisations décideuses, des organisations fournissant des services, et des établissements de recherche et universitaires. Certains programmes sont organisés pour cibler un certain groupe de pays à défis de développement similaires.

Expérience de développement du Japon

Le Japon a été le premier pays non-occidental à réussir à moderniser sa société et à s'industrialiser. Au cœur de ce processus, qui a commencé il y a plus de 140 ans, le concept « adopter et adapter » par le biais duquel une large gamme de compétences et de connaissances appropriées ont été importées de pays développés ; ces compétences et connaissances ont été adaptées et/ou améliorées par le biais de compétences, connaissances et initiatives locales. Elles ont finalement été intériorisées dans la société japonaise pour répondre aux besoins et conditions locaux.

De la technique d'ingénierie aux méthodes de gestion de la production, la plupart des savoir-faire qui ont permis au Japon de devenir ce qu'il est aujourd'hui ont émané de ce processus « adoption et adaptation », qui bien entendu s'est accompagné d'échecs et erreurs innombrables derrière les histoires de réussite. Nous présumons que de telles expériences, à la fois réussies et ratées, seront utiles à nos partenaires qui essaient de faire face aux défis auxquels les pays en développement se trouvent actuellement confrontés.

Mais il est plutôt stimulant de partager avec nos partenaires cet ensemble de l'expérience de développement du Japon. La difficulté réside, en partie, dans le défi d'expliquer un ensemble de « connaissances tacites », un type de connaissances qui ne peuvent pas s'exprimer exhaustivement avec des mots ou des chiffres. Cette difficulté est encore renforcée par les systèmes social et culturel du Japon, qui diffèrent largement de ceux des autres pays occidentaux industrialisés, et restent ainsi encore peu familiers pour beaucoup de pays partenaires. Mais tout simplement, venir au Japon pourra être une manière de surmonter ce fossé culturel.

La JICA souhaiterait donc inviter le plus possible de leaders de pays partenaires à venir nous rendre visite, à se mêler aux Japonais, et à voir les avantages, mais aussi les désavantages des systèmes japonais, de sorte que l'intégration de leurs conclusions les aide à atteindre leurs objectifs de développement.



CORRESPONDANCE

Pour les renseignements et informations complémentaires, veuillez contacter le bureau JICA ou l'Ambassade du Japon. Et veuillez adresser votre correspondance à :

JICA Tsukuba International Center (JICA Tsukuba)

Address: 3-6, Koyadai, Tsukuba-shi, Ibaraki-ken 305-0074, JAPAN

TEL: +81-(0)29-838-1111 FAX: +81-(0)29-838-1776

Email: tbictp@jica.go.jp